



A propos d'un contrat assurposte

Par **ifreeka**, le **30/03/2009** à **09:29**

J'ai été souscrit a une assurance postale de part mon père, il se trouve qu'il est décédé et la cotisation était prélevée sur son compte, ayant pris connaissance de ce contrat j'ai voulu arrêter le contrat et bien sur récupérer l'argent déjà versé, la poste m'informe que ce n'est pas possible, j'ai du mal a le croire ! comment pourrais je faire? un conseiller m'a parler de "défaut de conseil" qu'est qu'il en est vraiment?

Par **chaber**, le **30/03/2009** à **16:42**

Bonjour

Comment est rédigé le contrat:

Souscripteur ?

Assuré?

Bénéficiaire?

Par **ifreeka**, le **03/04/2009** à **10:11**

Bonjour,

Tout d'abord merci de l'intéret porté à ma question.

en effet je suis l'assuré et mon père souscripteur.